

LE DISCOURS HORS-NORME(S) OU L'ATYPIE DU DISCOURS

Colloque des Jeunes Chercheurs de PRAXILING (UMR 5267)

21-22 juin 2022 - Université Paul Valéry, Montpellier 3

APPEL À COMMUNICATION

La 12e édition du Colloque Jeunes Chercheurs (CJC 2022) de PRAXILING aura lieu en présentiel au sein de l'Université Paul Valéry Montpellier 3. Ce colloque pluridisciplinaire est destiné à tous les doctorants, doctorantes, jeunes docteurs et docteuses (jusqu'à cinq ans après la soutenance de leur thèse) dont les travaux portent sur des discours considérés comme atypiques, *hors-norme(s)*.

ARGUMENTAIRE

À l'aune de cette 12^{ème} rencontre du Colloque Jeunes Chercheurs et Jeunes Chercheuses de Praxiling (UMR 5267 CNRS), notre objectif est de poursuivre la réflexion sur le discours hors-norme(s) ou atypique, autour de ses spécificités et de ses caractéristiques discursives.

En effet, dans le cadre des Cinquièmes Rencontres Scientifiques Sherbrooke-Montpellier qui ont eu lieu en juin 2015 à l'Université de Sherbrooke, des chercheurs et chercheuses des laboratoires Praxiling (Montpellier, Paul Valéry 3 & CNRS), CRISES (Montréal, UQAM) et CRIFUQ (Sherbrooke) se sont intéressés à la question des discours « hors-normes » en employant des approches, concepts et méthodes propres aux différentes disciplines de la linguistique et à d'autres branches des sciences humaines et sociales qui prennent le langage en considération. C'est dans la continuité de ces réflexions que nous souhaitons inscrire ce colloque.

La question du discours « hors-normes » pose nécessairement celle de la norme. De ce point de vue, l'on considère qu'un discours est « normé » à partir du moment où il répond à des principes partagés par une communauté linguistique. La norme peut ainsi être définie en fonction des règles qui régissent une langue, comme le souligne Dubois et coll : « Tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique ; la norme correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue. » (1973 : 342)

Dans le cas du français, la question de la norme fait clairement débat et cela, depuis une longue période maintenant. Si le XVII^e siècle a vu naître l'Académie française, qui a « tout le soin et toute la diligence [pour] donner des règles certaines à notre langue et la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (Article 24 des Statuts, 1635), de nombreux dissensus ont perduré avec le temps. En effet, les normes du français n'ont cessé d'être remises en question et d'évoluer, mettant en lumière la difficulté à définir des règles immuables à une langue.

Ce constat s'explique par le fait que les langues vivantes demeurent dans un processus constant d'évolution. Or, une pluralité de facteurs tels que les usages et les comportements langagiers (Siouffi & Steuckardt, 2007) se voient généralement cristallisés dans les manuels scolaires, dans les grammaires ou bien dans les dictionnaires. Ils concernent l'orthographe, la typographie, la syntaxe, la morphosyntaxe, ou encore le lexique. Cela signifie-t-il que tous les discours qui ne suivent pas ces règles relèvent du « discours hors-norme(s) » ? Sur quoi se fonder linguistiquement pour les identifier ? Enfin, comment appréhender aujourd'hui cette catégorisation du discours hors-norme(s) qui circule dans les différentes disciplines des Sciences du Langage ?

La catégorisation du discours hors-norme(s) peut se manifester autant à l'écrit qu'à l'oral (Blanche-Benveniste, 2010). Au niveau de l'oral, les travaux en acquisition du langage, et plus particulièrement sur le plurilinguisme, de même que les recherches menées sur les erreurs d'apprenants d'une L2 ou d'une L3, interrogent la question de la norme en faisant l'expérience de sa construction par le biais de sa déconstruction ou, pour le dire autrement, en la confrontant à ses propres paradigmes d'usage. Ainsi, nous nous interrogerons sur la relation de l'oral à l'écrit pour appréhender la catégorie du discours hors-norme(s). Il convient, dans ce cadre, d'observer les faits langagiers selon plusieurs axes, avec une approche pluridisciplinaire, afin de considérer le maximum d'éléments congruents relatifs aux locuteurs et à la situation qui les anime.

Enfin, il apparaît primordial, lorsque l'on interroge la norme et ses variations à l'oral, de s'intéresser aux troubles du langage et de la communication. Il s'agira, dans ce contexte, de rendre compte des phénomènes atypiques observables lorsque le discours est altéré. Nous retiendrons, à titre d'exemple, les troubles spécifiques du langage, les troubles de la fluence, ou bien les troubles langagiers consécutifs à une pathologie neurodégénérative, un déficit intellectuel, un trouble neurodéveloppemental, un accident vasculaire cérébral, ou encore

d'autres difficultés liées par exemple au fonctionnement de l'appareil phonatoire et/ou auditif. La manifestation de ces troubles pourra notamment être abordée à la lumière des aspects prosodiques, phonétiques, phonologiques, lexicaux, sémantiques, morphologiques ou syntaxiques.

Nous proposons à l'ensemble des chercheurs des disciplines que sont l'analyse de discours, l'énonciation ou la pragmatique, la syntaxe, la phonétique/phonologie, la sémantique, la lexicologie ou la morphologie, entre autres, de prendre part à ces réflexions sur les discours qui ne répondraient pas à la notion de norme linguistique telle qu'elle est établie à ce jour, et ainsi porter leur pierre à l'édifice de la catégorisation que représente le discours hors-norme(s).

À cet effet, trois axes seront développés dans ce colloque afin d'étudier le discours hors-norme(s) : (i) en analyse de discours, (ii) en acquisition du langage et en didactique (iii) et dans les troubles du langage et en pathologie. Les domaines d'études où le discours hors-norme(s) se manifeste ne seront pas limités aux points listés ci-dessous, toute proposition pertinente sera étudiée avec attention.

AXES DE RECHERCHE

AXE 1 : LE DISCOURS HORS-NORME(S) EN ANALYSE DE DISCOURS

Les contributions en analyse de discours devront s'intéresser aux manifestations linguistiques ou discursives de la catégorie hors-norme(s) – manifestations qui dépendent intrinsèquement du genre discursif et qui peuvent s'actualiser discursivement au niveau du mot, du syntagme, voire du paradigme.

Dans cet axe, les réflexions pourraient s'actualiser autour du discours littéraire. En effet, en raison de ses caractéristiques discursives et linguistiques singulières, le discours littéraire présente des normes génériques poreuses. Il se distingue par une esthétisation qui défie les principes du genre normatif. Dès lors, nous pourrions nous interroger sur les relations qu'entretient le discours littéraire avec les normes langagières (Barthes, 1984). Quelles peuvent être les marqueurs du discours littéraire hors-norme(s) et à quels niveaux linguistiques se manifestent-ils ? Quelles sont les spécificités et les enjeux discursifs voire fictionnels du discours littéraire concernant la question du discours hors-norme(s) ?

Les intervenants pourraient également interroger la relation qu'entretiennent discours hors-norme(s) et discours anti-doxa au sein de l'espace politique (i.e. les discours politiques, médiatiques et institutionnels) : Qui revendique de produire un discours hors-norme(s) dans l'espace politique et pour quoi faire ? Existe-t-il des marqueurs discursifs catégorisables propres au discours hors-norme(s) sur le plan lexical et sur le plan discursif ? Sur le plan terminologique, quelles relations entretiennent "discours hors-norme(s)", "discours anti-doxa" et "contre-discours" ?

AXE 2 : LE DISCOURS HORS-NORME(S) DANS L'ACQUISITION DU LANGAGE ET L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

L'acquisition typique du langage est souvent décrite comme comprenant plusieurs étapes telles que le babillage, l'apparition des premiers mots, des premières combinaisons de mots, l'émergence et la complexification de la syntaxe, etc. Si ces étapes sont plus ou moins communes à tous les enfants et dans toutes les langues, il est toutefois nécessaire de relativiser cette apparente uniformité en soulignant la très grande variabilité intra et inter-individuelle qui caractérise cette acquisition (Bates et al., 1995). Par ailleurs, la question se pose de ce qui relève d'un développement typique et de ce qui relève d'un développement atypique. A partir de quand peut-on parler d'atypicité dans les données enfantines ? La frontière entre typicité et atypicité est finalement ténue et très intéressante à étudier, notamment dans le cas de la détection précoce des troubles du langage (cf. axe 3). Dans cet axe, tous les travaux qui viendront explorer cette frontière seront les bienvenus, notamment les études en acquisition et dans le domaine clinique qui comparent par exemple des populations typiques et atypiques.

AXE 3 : LE DISCOURS HORS-NORME(S) ET LES TROUBLES DU LANGAGE

Souvent difficiles à saisir, les troubles du langage et de la communication peuvent être abordés sous de nombreux angles. Qu'ils soient spécifiques à la parole ou au langage, consécutifs à une pathologie neurodégénérative, à un trouble neurodéveloppemental, à un bégaiement, à un accident vasculaire cérébral ou d'autres difficultés liées aux fonctionnements de l'appareil phonatoire et/ou auditif (consécutives à une surdité par

exemple), les troubles du langage se manifestent à divers égards et peuvent affecter toutes les modalités du discours et de la parole, constituant un frein majeur à la communication et à l'inclusion chez les enfants ou chez les adultes. La manifestation de ces troubles pourra être abordée à la lumière de l'analyse de discours, l'énonciation ou la pragmatique, la phonétique/phonologie, la sémantique, la lexicologie ou la morphologie. Sur le plan clinique et linguistique, nous chercherons à confronter des cas variés, concernant un ou plusieurs phénomènes linguistiques, afin de répondre à la question : quelles sont les caractéristiques et atypicités permettant de distinguer le discours normé du discours altéré par un trouble du langage ou de la communication (Bishop et al., 2017) ? Une attention sera également portée sur les discours traitant des représentations concernant la parole de personnes souffrant d'un trouble du langage.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les propositions doivent être rédigées en français, et chaque résumé doit respecter le format suivant : 1 page (format A4, Times New Roman ou similaire, taille 12, interligne 1,5 cm).

Il devra être soumis de manière anonyme au plus tard, le 28 janvier 2022 à minuit, à l'adresse suivante : cjc_praxiling2022@mailo.com. Tous les résumés seront évalués par au moins deux rapporteurs.

Vous préciserez dans votre courriel si vous préférez faire une présentation orale ou un poster. Merci d'ajouter une fiche de présentation au format .doc ou .docx sur laquelle seront précisés :

- Nom et prénom :
- Titre scientifique et grade :
- Affiliation :
- Thématiques de recherche personnelles :
- Courriel :
- Téléphone :
- Adresse postale :

COMMUNICATIONS ORALES ET POSTER

Un temps de présentation de 20 minutes sera consacré à chaque communication orale, suivi de 10 minutes de questions et d'échanges avec le public.

Une session poster se déroulera lors de la journée du 22 juin et chaque intervenant sera convié à venir présenter son poster durant 5 minutes en début de session.

Dubois, J., Marcellesi, J-B., Méyel, J-P. & Giascamo, M. (1973). *Dictionnaire de linguistique*.

Paris : Larousse.

Klein, W. (1989). *L'acquisition de langue étrangère*. Paris : Armand Colin.

Mayaffre, D. (2021). *Macron ou le mystère du verbe*. Paris : Éditions de l'Aube.

Siouffi, G., & Steuckardt, A. (éds). (2007). *Les linguistes et la norme*. Berne : Peter Lang.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Lotfi Abouda (Université d'Orléans), Corinne Astésano (Université Toulouse 2), Myriam Bergeron-Maguire (Université Paris 3, Sorbonne Nouvelle), Stéphane Bikialo (Université de Poitiers), Sonia Branca-Rosoff (Université Paris 3, Sorbonne Nouvelle), Jacques Bres (Université Montpellier 3), Domitille Caillat (Université Montpellier 3), Frédéric Calas (Université Montpellier 3), Jacques David (Université de Cergy-Pontoise), Ivana Didirková (Université Paris 8), Christelle Dodane (Université Montpellier 3), Céline Dugua (Université d'Orléans), Nour Ezzeddine (Université Toulouse 2), Camille Fauth (Université de Strasbourg), Sandrine Ferré (Université de Tours), Silvia Martinez Ferreiro (Université Toulouse 2), Corinne Gomila (Université de Montpellier), Badreddine Hamma (Université d'Orléans), Fabrice Hirsch (Université Montpellier 3), Agata Jackiewicz (Université Montpellier 3), Marie Lammert (Université de Strasbourg), Elodie Lang (Université Montpellier 3), Christel Le Bellec (Université Montpellier 3), Michel Lefevre (Université Montpellier 3), Giancarlo Luxardo (Université Montpellier 3), Véronique Magri (Université Côte d'Azur), Damon Mayaffre (Université Côte d'Azur), Véronique Montagne (Université Côte d'Azur), Aleksandra Nowakowska (Université Montpellier 3), Rachel Panckhurst (Université Montpellier 3), François Perea (Université Montpellier 3), Sylvie Plane (Université Paris-Sorbonne), Céline Poudat (Université Côte d'Azur), Wim Remysen (Université de Sherbrooke), Arnaud Richard (Université Montpellier 3), Simona Ruggia (Université Côte d'Azur), Halima Sahraoui (Université Toulouse 2), Sophie Sarrazin (Université Montpellier 3), Jérémie Sauvage (Université Montpellier 3), Gilles Siouffi (Université Paris-Sorbonne), Marie Skrovec (Université d'Orléans), Christiane Soum (Université Toulouse 2), Agnès Steuckardt (Université Montpellier 3), Christian Surcouf (Université de Lausanne), Hélène Vassiliadou (Université de Strasbourg), Bertrand Verine (Université Montpellier 3), Chantal Wionet (Université d'Avignon).